

	<b>Compte-rendu du Conseil d'Administration</b>
	<b>Date : 30 mai 2022</b>
Présents	Claire, Patrick A, Elise, Hafeda, Nicole, Jean-Luc, Marie-Hélène, Camille, Loïc, Monique, Michel, Anne, Véronique, Georgina, Dominique F, Elisabeth, Patrick J
Excusées	Marie-Odile G, Kasandra, Amal

### **1- Tarif de l'inscription au repas pour la fête du 18 juin**

Proposition : gratuit pour enfants et ceux qui contribuent (Bénévoles étrangers, cuisiniers conteurs musiciens...), 1 euro pour les migrants, 10 euros pour les autres.

Voté à l'unanimité.

NB Subvention de 300 euros obtenue de l'association SERVAS pour cette action .

### **2- Réunion de la « coordination sans papiers Grand Ouest »**

La réunion de Lannion a été annulée faute de participants. Une nouvelle proposition est faite : Rennes le 2 juillet. Parmi les présents au CA personne ne se propose pour le 2 juillet. Si la réunion se tient en septembre Patrick ira.

Avec la coordination, il y a des échanges intéressants par mail (ouverture d'un compte bancaire, communiqué sur accueil des ukrainiens). Il y a aussi des sollicitations diverses auxquelles il est important de répondre.

### **3- Locaux**

**La proposition « Prairie »** est un bail de 18 mois (sans doute prolongeable) proposé par INOLYA dans les anciens locaux du conseil départemental situés rue Daniel Huet/rue du Docteur Rasle/ rue Aristide Briand.

Il y a eu une réunion Asti au sujet des locaux le 23 mai, puis une visite ce jour juste avant le CA. Et le dernier CA de la MDS à ce sujet était le mardi 24 mai.

Le problème est complexe car ces locaux sont très grands, s'étendent sur 4 niveaux et le coût exact location de tout ou partie n'est pas connu exactement, ni les charges.

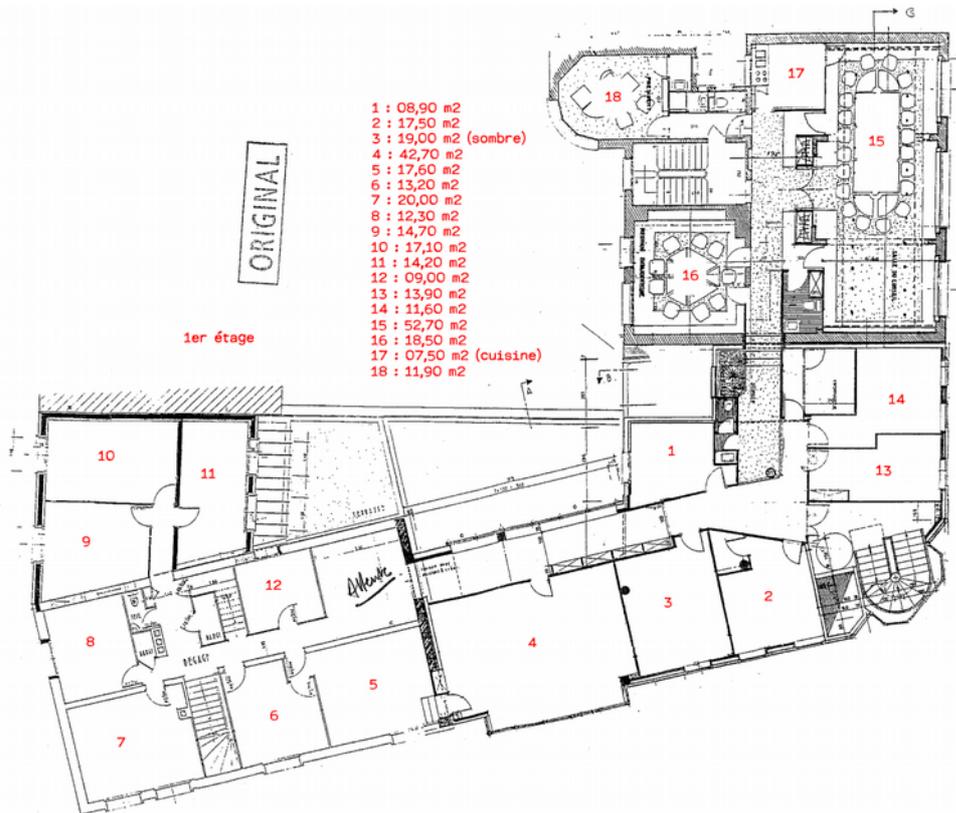
L'Asti doit se prononcer sur l'espace souhaité. **A l'unanimité des présents, le 1<sup>er</sup> étage est retenu car c'est le seul espace accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).** La MDS (indépendamment de la décision de l'ASTI) a décidé de ne pas louer dans un premier temps le RDC du bâtiment, ni le 3<sup>e</sup> étage. Seuls sont donc retenus : le 1<sup>er</sup> étage et le 2<sup>e</sup> étage côté Boulevard Aristide Briand (Cf. les deux schémas ci-dessous).

Dans cet espace l'ASTI aurait idéalement besoin d'une salle de réunion (à partager, car libre le soir) et de 3 bureaux soit environ 88 m<sup>2</sup>. Un bureau ferait office de salle d'attente. Cela représente beaucoup plus de surface que ce que nous louons actuellement et il faut donc s'attendre à une augmentation de loyer.

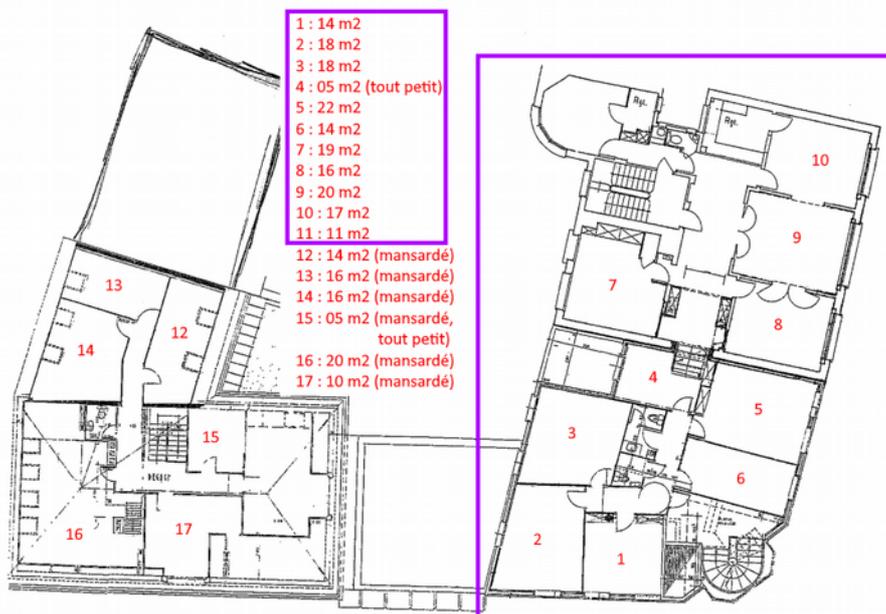
L'ASTI propose de négocier avec Inolya le même loyer qu'actuellement en fonction du nb de pièces et non du m<sup>2</sup>. Mais d'autres associations de la MDS ne sont pas convaincues par cette stratégie.

Prochain CA de la MDS le 31 mai avec Michel et Patrick J pour l'Asti.

A noter la mairie octroie à la MDS une subvention de 13000 euros depuis plusieurs années et les exercices de ces dernières années de la MDS ont été déficitaires. Pour cette raison, le Conseil d'Administration de l'ASTI n'est pas favorable pour le moment à accepter de nouvelles associations à la MDS. Il y a aujourd'hui des difficultés de gestion et d'organisation de la MDS qu'il convient dans un premier temps de résoudre avant d'intégrer d'autres associations dans la MDS.



1 Figure 1 : le étage au complet



2 Figure 2 : 2e étage côté Boulevard Aristide Briand

En parallèle il y a toujours une réflexion de la MDS sur le projet de locaux rue de Geole (projet à plus long terme) : Les Anciens Beaux Arts, dit projet « LaBa ». Les travaux pour la remise en état de ces locaux sont estimés à 1,5millions d'euros.

Il faudra se déterminer en fin d'année pour dire si l'Asti s'engage dans le projet LaBa. Si on ne s'engage pas dans ce projet il pourrait y avoir une rupture avec la MDS.

Ces 2 projets « Prairie » et « LaBa » sont en parallèles depuis plusieurs mois déjà et cela demande beaucoup d'énergie pour ceux qui sont dans les commissions, les CA et en particulier Michel à la co-présidence de la MDS.

Quoiqu'il en soit, **il ne faut pas mettre le groupe « recherche locaux » de l'ASTI en sommeil** puisque le bail Prairie ne sera que pour 18 mois ou 2 ans. Mais continuer la veille immobilière pour la suite.

#### **4- Embauche éventuelle d'un juriste ?**

Elle permettrait le remplacement de Dominique Fauvel qui va arrêter le suivi de dossiers juridiques et assurerait de pouvoir conserver le même nombre d'interventions juridiques  
Le motif de ce CDD mi temps serait une augmentation de travail de l'association.

Etant donné l'incertitude du loyer à payer à partir d'octobre, il est décidé de ne pas envisager d'embauche avant l'installation dans les nouveaux locaux et de réduire les rendez-vous juridiques en septembre.

#### **5- Nouvelles de la FASTI**

Voir dernier mail reçu par les membres du CA et site de la FASTI.

Camille propose un projet de rencontre régionale inter asti (avec Elbeuf, Evreux, Le Havre, Rouen, Petit Quevilly et Flers). Anne se joindra à elle pour le suivi et l'organisation. Accord du CA. 2 dates envisagées 7 ou 22 octobre. La majorité des présents du CA se prononce pour le 22 octobre.

#### **6- AG du 18 juin**

En plus des rapports d'activité et financier, que souhaite-t-on proposer comme temps de réflexion et d'échange à l'AG ?

Divers sujets sont évoqués l'interpellation des politiques, l'accès au travail pour les personnes en situation irrégulière, les liens avec les autres Asti, la sensibilisation aux actions dans le milieu scolaire, la place des étrangers dans notre association, les activités proposées (fermeture probable du resto sauvages sur un plateau )

## **7- Informations diverses :**

-Subventions reçues

-Formations juridiques 20 mai et 21 mai. Formation du 11 juin reportée fin septembre

-Reprise activités Passerelle (spectacle à la Renaissance, atelier gâteaux et fête des communautés, séance festisol )

-Difficultés à remplir toutes les permanences accueil